

# Politique qualité Papiers A. PAVIOT

Fabricant d'emballage en papier destiné aux produits alimentaires depuis près de 160 ans, notre vocation est de satisfaire de manière durable les besoins de nos clients et de nos parties intéressées.

C'est grâce à des approvisionnements en matières premières variées et spécialement choisies, ainsi qu'à un parc industriel très diversifié que nous pouvons proposer une large gamme de produit finis.

La qualité de nos produits ainsi que celles de nos services est une préoccupation constante.

## Nos objectifs :

### Produits :

- ✓ Innovants et qualitatifs
- ✓ Standards, spécifiques et personnalisables
- ✓ Marques déposées et brevets

### Services :

- ✓ Réactivité et rapidité de production et de livraison
- ✓ Conseil et assistance client
- ✓ Compétitivité
- ✓ Sécurité alimentaire
- ✓ Large gamme de produits

### Équipe :

- ✓ Favoriser le développement des compétences
- Fidélisation et polyvalence
- ✓ Organisation technico-commerciale proche du terrain et des marchés
- ✓ Opérationnels qualifiés

### Environnement :

- ✓ Réduire nos consommations de déchets
- ✓ Augmenter la valorisation de nos déchets
- ✓ Développer des matériaux respectueux de l'environnement
- ✓ Réduction continue de notre impact carbone
- ✓ Développement de solutions biodégradables et compostables

Dans ce cadre, nous avons mis en place un Système de Management de la Qualité qui répond aux exigences de la norme ISO 22000, dans le but de garantir la sécurité alimentaire et assurer la satisfaction de l'ensemble de nos clients.

Parallèlement à cette politique Qualité, nous avons décidé de nous orienter vers une démarche de certification PEFC et FSC, afin de participer par la sélection de notre matière première principale, le papier, à une gestion plus responsable des forêts.

En tant que Directeur Général de Papiers A. PAVIOT, je m'engage résolument, avec la collaboration directe du Directeur Industriel et Logistique, à respecter et à faire appliquer cette Politique, à la faire progresser en fonction du contexte et de l'évolution des contraintes et exigences clients, réglementaires ou simplement internes.

Corbas, le 26/11/2025

Alexandre PAVIOT